

Chers parents,

- A partir du 12 mai, l'école réouvre progressivement en commençant par accueillir les élèves de CM2 qui ont répondu favorablement au sondage. Cette semaine sera une semaine test.  
Nous vous informerons au plus vite de la possibilité d'ouverture pour un autre groupe accueillant les enfants des parents prioritaires pour le Jeudi 14 mai et en suivant de l'éventuelle ouverture à d'autres groupes.
- Dès à présent nous tenons à vous informer que les conditions d'accueil en maternelle ne sont pas réunies et son ouverture est fortement compromise
- Nous vous présentons ici les modalités et conditions d'accueil des enfants, et nous vous demandons de bien prendre le temps de les expliquer et d'en parler avec eux. Aussi, il est judicieux qu'ils débutent l'apprentissage des gestes barrières avec vous dès à présent.
- Nos locaux ne nous permettent pas d'accueillir plus de 12 enfants par salle de classe en respect du protocole sanitaire
- Les modalités d'accueil seront les suivantes :
- 7h30 à 8h20 accueil périscolaire (entrée sous le porche de l'école, coté mairie)
- 8h20 à 12h00 temps scolaire
- 12h00 à 13h50 restauration à la cantine (sortie sous le porche de l'école pour ceux qui ne restent pas déjeuner)
- 13h50 à 16h30 temps scolaire
- 16h30 à 18h00 accueil périscolaire (sortie des enfants par le porche de l'école)
- L'entrée dans l'espace scolaire est strictement interdit à toute personne n'appartenant pas au personnel de l'école
- Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant de les amener à l'école, elle ne devra pas excéder 37,8°; seuil au-delà duquel ils devront rester à la maison
- En cas d'apparition de symptômes chez un élève, il sera immédiatement isolé physiquement, doté d'un masque et les parents appelés pour venir le récupérer sans délai.
- Si ce cas s'avère positif au COVID19, la procédure prévue dans le protocole sanitaire sera activée.
- Le personnel municipal a été formé et portera des masques. Les locaux et le matériel seront désinfectés régulièrement. Les gestes barrières et les distanciations physiques seront strictement respectés.
- Afin de respecter le protocole sanitaire national, les conditions d'accueil sont les suivantes :
- priorité donnée aux gestes barrières et aux consignes sanitaires

- activités pédagogiques limitées : pas de jeux, pas d'accès aux jeux, pas de livre bibliothèque, pas d'activité de groupe, matériel dédié à chaque élève...
- Pour les enfants qui ne sont pas en classe, les enseignants s'engagent à poursuivre la continuité pédagogique
- Le respect de la distanciation physique (+ d'un mètre) doit être permanent entre élèves et toute personne de l'école. Cela implique que les élèves doivent rester assis à une même place en classe du matin au soir.
- Les récréations telles qu'on les connaît sont impossibles.
- Les élèves ne pourront pas accéder aux structures de jeux collectifs et devront continuer à respecter les distances d'au moins un mètre
- Aucun échange d'effets personnels ne sera autorisé
- Cette pandémie nous oblige à modifier radicalement nos comportements et nos habitudes. Cependant, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour offrir à votre enfant un accueil le plus favorable possible.
- Cette rentrée ne pourra se faire sans votre entière collaboration et compréhension du protocole sanitaire et de ses contraintes

• La Directrice



Le Maire



### Planning Semaine 1

<b>Mardi 12 Mai</b>	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Delphine	x	x
Sandrine	x	x

<b>Jeudi 14 Mai</b>	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Sandrine	G1	G1
Géraldine	G2	G2

<b>Vendredi 15 Mai</b>	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Delphine	G1	G1
Fabienne	G2	G2

### Planning Semaine 2

<b>Lundi 18 Mai</b>	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Delphine	G2	G2
Sandrine	G1	G1

<b>Mardi 19 Mai</b>	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Mélanie	G1	G1
Fabienne	G2	G2

## ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

### DURANT LA CRISE SANITAIRE

#### Semaine de la rentrée : Mardi 12 au vendredi 15 Mai 2020

Dès Mardi 12 Mai : Accueil d'un groupe constitué de 11 CM2, dans la classe de Mme Chantza Berniès.

Dès Jeudi 14 Mai : Accueil d'un 2<sup>ème</sup> groupe d'enfants « prioritaires » (parents soignants, enseignants, assurant la sécurité de la nation, enfant du personnel dont la présence influe sur le taux d'encadrement obligatoire), dans la classe de Mme Imbert.

La liste des enfants est donnée aux agents périscolaires.

Le nom de chaque enfant sera étiqueté sur le bureau qui lui sera attribué (il ne pourra à aucun moment changé de place).

Une pochette « activités périscolaires », contenant coloriages et jeux variés pouvant être réalisés seul et sans déplacement, est distribuée à chaque enfant présent en accueil périscolaire. Cette pochette est nominative (sans échange...).

1. 7h30 – 8h20 : Corinne, Alexandra, Juliette, Aurélie (cantine)

Mardi 12 Mai	A partir de Jeudi 14 Mai
<p>Les agents arrivent à 7h25, se lavent les mains, mettent un masque et prennent leur fonction dès 7h30. Les enfants arrivent par le porche de l'école côté mairie. Aucun parent ou accompagnant n'est autorisé à rentrer dans l'établissement. L'attente se fait dehors en respectant les distances de sécurité (marquage au sol). La porte de la classe de Mme Chantza Berniès reste ouverte pour éviter au maximum les contacts de surface.</p> <p><b>Corinne</b> : accueille 1 enfant à la fois, referme la porte à clé derrière elle, conduit l'enfant jusqu'à la classe de Sandrine et revient pour le suivant...</p> <p><b>Juliette</b> : dans la classe, surveille le groupe, rappelle les règles, discute avec les enfants (en respectant les distances imposées).</p> <p><b>Alexandra</b> : dans la classe, accueille l'enfant qui est conduit par Corinne, lui demande de se laver les mains, le conduit à sa place, en respectant les distances imposées. Accompagne les enfants aux WC 1 par 1 en s'assurant qu'ils ne touchent pas les surfaces autres que celles indispensables, qu'ils se lavent les mains avant et après, et raccompagne l'enfant à sa place.</p>	<p>Même procédure de départ.</p> <p>Les portes des classes de Mesdames Chantza Berniès et Imbert et la porte qui sépare ces 2 classes restent ouvertes pour éviter au maximum les contacts de surface.</p> <p><b>Corinne</b> : accueil identique que pour le mardi sauf que les enfants prioritaires entreront par la porte qui donne directement dans la classe de Mme Imbert.</p> <p><b>Juliette</b> : dans la classe de Mme Chantza Berniès</p> <p><b>Alexandra</b> : dans la classe de Mme Imbert</p> <p>Même procédure : l'enfant qui arrive se lave les mains dans la classe, est conduit à sa place, en respectant les distances imposées.</p> <p>Si un enfant souhaite aller aux WC, l'agent s'assure en demandant à sa collègue qu'aucun enfant de l'autre groupe n'est aux WC. La communication se fait par la porte qui sépare les 2 classes. L'enfant se lave les mains dans la classe avant et après être allé seul aux WC. Exception pour un enfant de maternelle : il faut l'accompagner. Dans ce cas, l'agent de l'autre groupe surveille les 2 classes en se positionnant au niveau de la porte qui les sépare.</p>

2. 8h20 : arrivée de la Maîtresse. Désinfection des toilettes et lavabos en respectant les distances imposées.
3. 10h00 : pendant la récréation, les sanitaires et les surfaces de contact sont désinfectées par Aurélie ou si indisponible par un agent administratif ou un élu.
4. 12h00 – 13h50 : Corinne, Alexandra, Juliette, Maxime, Aurélie (cantine)

Mardi 12 Mai	A partir de Jeudi 14 Mai
<p>Arrivée des agents à 11h55, se lavent les mains, mettent un masque et prennent leur fonction.</p> <p><b>Alexandra</b> : accompagne le 1<sup>er</sup> enfant pour se laver les mains, puis au réfectoire et y reste pour le service.</p> <p><b>Maxime</b> : accompagne 1 à 1 les autres enfants toujours en passant d'abord par le lavage de mains. Quand tous les enfants sont au réfectoire, il y reste pour aider au service et surveiller.</p> <p><b>Corinne et Juliette</b> : surveillent le groupe jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'enfant dans la classe et commencent la désinfection. Dans la classe : ouvrir les fenêtres, désinfecter tables, chaises, interrupteurs, poignées de portes, lavabos. Dans les sanitaires : interrupteurs, poignées de porte, WC (cuvette, chasse d'eau...), et lavabos.</p> <p>Fin du repas : les enfants peuvent aller dehors. Les faire sortir 1 par 1. <b>Alexandra</b> reste dans le réfectoire pour nettoyer et désinfecter. <b>Corinne, Juliette et Maxime</b> surveillent avec beaucoup d'attention que les règles de distanciations soient respectées. Pas de jeux communs, pas de jeux de ballon (ex de jeu : chaque enfant dans 1 cercle tracé à la craie avec distance imposée entre chacun et doit mimer et faire deviner aux autres 1 métier, 1 animal... ou doit reproduire ce que fait l'animateur...).</p> <p>Les WC extérieurs étant condamnés, il faut accompagner l'enfant jusqu'aux WC à l'intérieur (lavage mains avant et après).</p>	<p>Même procédure de départ.</p> <p><b>1<sup>er</sup> service</b> : le groupe enfants prioritaires</p> <p><b>Alexandra</b> : accompagne le 1<sup>er</sup> enfant pour se laver les mains, puis au réfectoire et y reste pour le service.</p> <p><b>Maxime</b> : accompagne 1 à 1 les autres enfants toujours en passant d'abord par le lavage de mains. Quand tous les enfants sont au réfectoire, il rejoint Juliette.</p> <p><b>Juliette</b> : reste dans classe avec les CM2 et attend que les enfants de l'autre groupe soient au réfectoire. Puis, les CM2 peuvent sortir 1 par 1 pour jouer (dans les mêmes conditions que celles décrites le mardi). Une fois les enfants en place, Juliette rejoint Corinne pour l'aider au ménage.</p> <p><b>Corinne (+ Juliette)</b>: désinfecte la classe de Mme Imbert, puis la classe de Mme Chantza Bernières et les sanitaires</p> <p><b>Fin du 1<sup>er</sup> service</b> : les enfants sortent 1 par 1 et attendent sous la coursive en respectant les distances, ils ne doivent pas croiser l'autre groupe.</p> <p>Le réfectoire est désinfecté par Alexandra et Aurélie.</p> <p><b>2<sup>ème</sup> service</b> : Les cm2 entrent 1 par 1 dans le réfectoire. L'autre groupe peut jouer dans la cour (mêmes conditions)</p> <p><b>Fin du 2<sup>ème</sup> service</b> : les CM2 peuvent sortir 1 par 1, ils sont séparés de l'autre groupe (ex : les groupes sont placés à l'opposé dans la cour, ou 1 groupe sous le préau, l'autre sous la coursive...)</p>

5. 13h50 : arrivée des maîtresses, les agents accompagnent 1 par 1 les enfants pour se laver les mains puis dans la classe.
6. 15h00 : pendant la récréation, les sanitaires et les surfaces de contact sont désinfectées par Aurélie ou si indisponible par un agent administratif ou un élu.
7. 16h30 – 18h30 : Corinne, Alexandra, Juliette.

Mardi 12 Mai	A partir de Jeudi 14 Mai
<p>Les agents arrivent à 16h25 : se lavent les mains, mettent leur masque et prennent leur fonction. L'accueil périscolaire est ouvert jusqu'à 18h00. La dernière demi-heure est réservée au ménage. 16h30 : les enfants goûtent à leur place. Comme le matin, <b>Corinne</b> fait le va-et-vient entre l'entrée de l'école et la classe pour amener les enfants 1 par 1 à leurs parents. <b>Juliette et Alexandra</b> surveillent et animent (jeux ne nécessitant pas de bouger de sa place et sans échange d'objet) Si besoin, accompagner les enfants 1 par 1 aux toilettes en passant par le lavage des mains avant et après. 18h00 : <b>les 3 agents</b> assurent le ménage et désinfection de la classe et des toilettes en respectant les distances imposées : ouvrir fenêtre, passer le balai, désinfecter toutes les surfaces contact (chaises, tables, lavabos, WC, interrupteurs, poignées de porte...) et les sols.</p>	<p>Même procédure de départ.  <b>Corinne</b> : accompagne les enfants à leurs parents.  <b>Juliette</b> : dans la classe de Mme Chantza Berniès  <b>Alexandra</b> : dans la classe de Mme Imbert. Les enfants de cette classe pourront sortir directement par la porte donnant sur l'extérieur.</p>

Le jour suivant : Alexandra et Corinne peuvent changer de rôle. Juliette ne connaissant pas les parents, elle ne sera jamais chargée de l'entrée ou de la sortie des enfants.

Si durant l'accueil périscolaire, un enfant présente un symptôme COVID 19 (température au-delà de 37.8°C, prise avec thermomètre sans contact) : 1 agent avec masque, gants et lunettes de protection isole l'enfant dans la classe de Mme Fraiture, lui demande de mettre un masque, appelle ses parents et le surveille jusqu'à l'arrivée des parents.

Messieurs les Maires,

En application des nouvelles directives et des mesures prises par vos communes pour la réouverture des écoles, Il a été décidé de rouvrir les accueils de loisirs gérés par l'agglomération d'Agen avec des effectifs réduits. L'ouverture sera effective à partir du mercredi 13 mai.

Afin que vous puissiez répondre aux questions des parents, je tenais à vous informer que dans le cadre de la réduction de la capacité d'accueil de nos structures (pour limiter les brassages d'enfants) les directrices accueilleront en priorité les enfants répondant aux critères de priorité définis ci-dessous :

- 1- Enfant des professionnels prioritaires mobilisés sur présentation d'un justificatif
- 2- Enfant dont les deux parents (ou le parent isolé) travaillent et ne peuvent exercer en télétravail avec un justificatif de l'employeur.
- 3- Enfant fréquentant l'école pour assurer la continuité du service

Certaines situations sociales pourront également faire l'objet d'un examen particulier et dans la limite de la capacité d'accueil de chaque structure. Ce dispositif sera valable jusqu'au 02 juin. On étudiera à cette date, en fonction de l'évolution sanitaire et des directives nationales, une possible ouverture pour l'ensemble des familles .

La capacité d'accueil réduite a été définie comme suit en fonction des unités de vie indépendantes :

- ALSH Laplume : 30 enfants (3 unités X 10 enfants)
- ALSH de Sainte-Colombe : 16 enfants (2 unités X 8 enfants)
- ALSH de Brax : 30 enfants (3 unités X 10 enfants)
- ALSH de Moirax : 20 enfants (2 unités X 10 enfants)

En complément des éléments ci-dessus, vous trouverez en pièce jointe le courrier adressé aux parents fréquentant habituellement les structures.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments et restant à votre disposition,

Bien cordialement



[www.agen.fr](http://www.agen.fr)

**Muriel GAY**  
Directrice Générale Adjointe Enfance  
Education Jeunesse et Sports  
Administration commune Ville-  
Agglomération d'Agen  
Tél. 05 53 69 48 90  
Tel 06 08 35 54 04  
[www.agen.fr](http://www.agen.fr)  
[www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)